



SOUVENIR

Commémoration de la mort de Tshisekedi en ordre dispersé

1er février 2017-1er février 2018. Cela fait exactement une année que disparaissait le leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social, Etienne Tshisekedi. Ce premier anniversaire célébré dans trois sites différents

a surtout mis en exergue les rivalités qui persistent au sein des différentes factions. Une fois de plus, les violons ne se sont pas accordés sur une commémoration concertée, chacun des trois leaders préférant organiser sa

propre messe. A cet effet, Félix Tshisekedi et son groupe ont été à la cathédrale Notre-Dame-du-Congo, Valentin Mubake et les siens à la paroisse Notre-Dame-de-Lemba et le Premier ministre, Bruno Tshibala, à la paroisse

Notre-Dame-de-Fatima. Tous continuent à se proclamer dignes héritiers d'Etienne Tshisekedi. L'occasion était favorable pour Valentin Mubake d'appeler au retour des brebis égarées. Il a précisé qu'aucun lien ne pouvait exis-

ter avec ceux qui ont trahi le sens du combat d'Etienne Tshisekedi. Pour sa part, Bruno Tshibala a réitéré sa volonté de voir rapatriée la dépouille de celui que l'on appelait le sphinx de Limete.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le dauphin de Joseph Kabila sera connu en juillet 2018

La déclaration faite à la presse par le ministre des Médias et porte parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga, a suscité une double réaction au sein de la classe politique congolaise. Peu sont ceux qui y accordent du crédit au regard de l'expérience du passé. Ils notent que l'intéressé n'a pas qualité et veulent l'entendre du chef de l'Etat qui est le seul habilité à faire cette déclaration.

Le porte parole du gouvernement a également réitéré la volonté du président de la République, Joseph Kabila, de procéder à la remise et reprise avec son successeur au terme de la présidentielle prévue le 23 décembre 2018.

FOOTBALL-TRANSFERTS

Kabananga à Al Nasr, Mubele vers Toulouse et Barel Mouko au DCMP

Alors que le mercato d'hiver a été clôturé le 31 janvier, quelques footballeurs congolais ont changé d'air en changeant de clubs. L'attaquant international congolais, Firmin Mubele Ndombe, change de club mais reste dans la L1 française, lui qui intéressait quelques équipes en Angleterre. Aussi quitte-t-il Rennes pour in-

tégrer la formation de Toulouse, actuellement dans la zone rouge, sur la base d'un prêt avec option d'achat. Mubele est arrivé à Rennes en janvier 2016 après la Coupe d'Afrique des nations (CAN) avec les Léopards de la RDC. En une année, il a inscrit neuf buts avec les Rennais, lui qui bénéficiait de la confiance

du coach Christian Gourcuff. Depuis que ce dernier a été remplacé par Sabri Lamouchi, Mubele a eu des moments assez durs, après avoir perdu sa place de titulaire. Il vient donc en renfort au club toulousain actuellement 19^e au classement de la Ligue 1.

Page 4

VIE DES PARTIS

Le PDSC relance officiellement ses activités



À l'occasion d'une cérémonie d'échange des vœux, le 31 janvier à Kinshasa, Le Parti démocrate et social chrétien (PDSC) a lancé un message aux différentes cellules dormantes à travers toute la RDC, réaffirmant ainsi sa détermination à marquer sa présence dans le débat politique et aux futures échéances électorales. Un

appel solennel a été lancé à tous ses membres, toutes structures confondues à travers le pays, à entrer en contact avec le secrétariat général pour des orientations relatives à cette reprise effective des activités sur l'ensemble du territoire.

« À partir de maintenant, chacun de nous va véhiculer le mes-

sage pour réveiller les cellules dormantes qui sont à travers tout le pays de manière à ce que nous ne puissions pas être, cette année, absents aux échéances, dans le débat politique », a déclaré le secrétaire général de cette formation politique, Damien Simbi.

Page 2

PORTRAIT

Zuwena Lengema, créatrice de la marque « Liaz »

Après avoir évolué professionnellement pendant plus de vingt ans en Belgique, Zuwena Lengema est revenue s'installer dans son pays d'origine, la RDC, où elle a fondé une ligne de produits cosmétiques et un institut imaginé afin d'apporter des solutions saines pour traiter les peaux noires et métissées ainsi que les imperfections ou autres taches disgracieuses. « Je ne voulais pas travailler avec d'autres marques que je connaissais déjà car cela pouvait coûter trop cher pour les clients sur place. Je me sentais capable de créer ma propre marque... », a-t-elle déclaré.



Zuwena Lengema

C'est en juillet 2017 qu'elle lance la marque «Liaz» à Kinshasa, motivée par sa passion pour la beauté, le bien-être des femmes et son envie de les sublimer.

Page 5

VIE DES PARTIS

Le PDSC relance officiellement ses activités

La formation politique vient de lancer un message aux différentes cellules dormantes à travers toute la RDC, réaffirmant ainsi sa détermination à marquer sa présence dans le débat politique et aux futures échéances électorales.

Le Parti démocrate et social chrétien (PSDC) a relancé ses activités, le 31 janvier à Kinshasa, à l'occasion de l'échange de vœux 2018 organisé au bord de la piscine du cercle Délices, dans la commune de la Gombe.

Au cours de cette rencontre, un appel solennel a été lancé à tous les membres de ce parti, toutes structures confondues à travers le pays, à entrer en contact avec le secrétariat général pour des orientations relatives à cette reprise effective des activités sur l'ensemble du territoire.

Le PDSC dit suivre avec une grande attention l'évolution de la situation politique dans le pays et a promis de tenir, dans les jours qui viennent, une conférence de presse au cours de laquelle il fera connaître sa position face aux différentes questions de l'heure.

Refaire l'unité autour du parti

Devant les cadres et membres du PDSC, le secrétaire général, Damien Simbi, a battu le rappel des troupes, les invitant à refaire l'unité autour du parti. Damien Simbi a également appelé toutes les cellules dormantes à se réveiller pour redonner à ce parti la place qu'il lui revient sur l'échiquier national. « C'est avec émotion que nous nous retrouvons aujourd'hui, dans la mesure où, il y a des années, on n'a plus entendu parler du PDSC (...) Nous avons pensé qu'il était temps que nous puissions, nous qui sommes du PDSC, quel que soit ce que dans l'entre-temps nous sommes devenus de manière passagère (...) refaire l'unité au-



Le Vice-président devant les membres du PDSC/Adiac

tour de ce parti. Et, à partir de maintenant, chacun de nous va véhiculer le message pour réveiller les cellules dormantes qui sont à travers tout le pays de manière à ce que nous ne puissions pas être, cette année, absents aux échéances, dans le débat politique », a déclaré Damien Simbi. Notant que ce premier contact a été organisé pour lancer ce message de reprise d'activités, il a assuré que d'autres rencontres, loin des caméras, vont suivre incessamment. « Nous avons énormément des choses à nous dire », a-t-il promis.

Pour le vice-président du PDSC, Léonard Mukuku, qui a présidé la rencontre, l'année 2018 sera mise à profit en vue de marquer la présence de ce parti sur le terrain. « Tout dépend de nous et je crois que cette année, nous commençons. C'est une année que l'on peut vraiment mettre à profit

pour redynamiser ce parti, avec tout ce qui se dit », a-t-il souligné. Pour lui également, il faudra réveiller des cellules dormantes qu'il y a dans presque toutes les provinces. « Nous sommes en train de réfléchir et nous devons nous attendre à de grandes choses dans les jours à venir », a signifié Léonard Mukuku.

Les membres du PDSC ont également appris du secrétaire général que leur président national, André Boboliko, est toujours souffrant en Europe. Le souhait est qu'il se rétablisse le plus rapidement possible afin de rejoindre le pays et reprendre sa lutte à la tête de ce parti. « Nous espérons que ça ira mieux et qu'il va nous rejoindre le plus rapidement possible afin qu'ensemble, nous puissions relancer les activités du parti », a souligné le secrétaire général. Damien Simbi a aussi informé

l'assistance de la disparition, il y a quelques jours, du vice-président de leur parti, Matthieu Bosunga. Sa dépouille devrait être exposée ce 2 février à la cathédrale du Centenaire protestant, pour être inhumée le samedi.

La sympathie des anciens du PDSC

Parmi ceux qui étaient présents autour de la piscine du cercle Les Délices, il y avait Albert Mpeti. Cet ancien représentant du PDSC au Benelux, actuellement secrétaire général adjoint à l'UFC de Léon Kengo wa Dondo, est venu témoigner les liens historiques qu'il entretient avec ce parti. Devant les cadres et membres du PDSC, Albert Mpeti a rappelé le rôle joué par ce parti lors de la première transition ainsi qu'au niveau de l'Internationale démocratie chrétienne. « Je suis particulièrement heureux de me retrouver avec les anciens compagnons de lutte du PDSC. Vous connaissez

le rôle majeur qu'a joué ce parti lors de la première transition et le rôle majeur qu'a joué le PDSC Benelux, qui a apporté une nouvelle dimension à l'Internationale au niveau de l'Internationale démocratie chrétienne. Si j'ai accepté de venir, c'est parce que je reste fondamentalement attaché aux valeurs du PDSC et je suis venu pour soutenir l'action que mènent mes compagnons de lutte à travers le vice-président et le secrétaire général », a souligné Albert Mpeti, notant qu'il était à l'UFC et que la loi était claire en la matière, en n'autorisant pas d'appartenir à deux partis à la fois. Pour lui, en effet, « avec les valeurs défendues par le PDSC, les valeurs essentielles de la démocratie chrétienne, l'économie sociale du marché, on pourrait voir un avenir meilleur pour la RDC ».

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Guy MafutaKabongo : « La MEPS est un pas de géant vers une sécurité sociale beaucoup plus effective »

Suite et fin de la première partie publiée dans notre livraison d'hier.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.): Lorsque vous parlez de votre mutuelle, vous n'évoquez que de l'EPSP. Qu'entendez-vous par enseignants ?

Guy MafutaKabongo (G.M.K.): L'enseignant, c'est celui qui exerce dans le secteur public, qui est géré par le Service de contrôle de la paie des enseignants, qui est un service du ministère de l'EPSP. Donc, l'enseignant qui est concerné est celui du primaire, secondaire et professionnel.

L.C.K.: Pourquoi cette catégorisation ?

G.M.K.: Celui qui avait initié le projet était à l'EPSP en son temps. C'était plus facile pour lui et ce ministère offre un élément important que beaucoup de ministères n'ont pas, le fichier des enseignants. Je pense qu'au Congo, s'il y a un fichier très fiable et à jour, c'est celui des enseignants. Cela est une facilité parce que les bénéficiaires sont des personnes contenues dans ce fichier. Cela nous aide à savoir qui a droit au service pour éviter des fraudes massives.

L.C.K.: Devons-nous donc comprendre que tous les enseignants de l'EPSP sont membres de votre mutuelle ?

G.M.K.: Absolument. Il y a ce que nous appelons le droit en veille, c'est-à-dire que tout enseignant de l'EPSP est d'office membre. Mais il ne bénéficie de ce droit que le jour où il se fait identifier. Là, le droit devient actif et il peut bénéficier des soins de santé.

L.C.K.: Par rapport à ce dernier aspect, combien de membres compte la mutuelle ?

G.M.K.: Dans la ville de Kinshasa, l'effectif attendu est de quarante-trois mille enseignants. Actuellement, nous sommes déjà au-delà de quarante mille. À Mbandaka, nous avons déjà identifié plus de trois mille, pratiquement les 100%. À Lubumbashi, nous sommes à neuf mille. Ce qui fait que là où nous sommes déjà déployés, au bout d'un temps, nous avons atteint des proportions assez satisfaisantes, notamment au-delà de 90 % d'enseignants identifiés.

L.C.K.: Quelle est la hauteur du bénéfice par rapport à chaque membre ?

G.M.K.: Nous prenons en charge les soins de santé pour la famille restreinte et avons limité le nombre d'enfants à trois. Il s'agit donc de l'enseignant, sa conjointe et ses trois enfants. Mais il y a également une exception que nous faisons avec les couples que nous appelons XXL à qui nous accordons la prise en charge jusqu'à six enfants.

L.C.K.: Quelles sont les perspectives pour 2018 qui vient de commencer ?

G.M.K.: D'abord, ce qui est vraiment important pour nous, c'est de lancer les villes de Kisangani et Tshikapa, avant de choisir d'autres villes. Mais, pour ce faire, il faut absolument avoir les moyens conséquents. Ces derniers ont connu quand même une période de déliquescence, déjà au mois de décembre 2016, quand le cadre macro-économique a commencé à bouger. Vous savez, on est passé à une longue période de quiétude où le taux du dollar était stabilisé à 920 FC, pratiquement quatre ans, où on pouvait même épargner en monnaie locale. Mais depuis décembre, les choses ont commencé à bouger. Et là, nous sommes au taux de 1600 FC pendant que la subvention ou les cotisations ne sont perçues qu'au taux de 920 FC, créant ainsi une perte pratiquement de 40 %. Ce qui, d'ailleurs, ralentit suffisamment le déploiement de la mutuelle. Nous espérons



Guy Mafuta, président de la MEPS / photo Adiac

que le franc congolais puisse récupérer son pouvoir d'achat pour nous permettre d'aller un peu vite. C'est un problème qui touche tout le pays et même le budget de l'État est fixé au taux de 142 FC le dollar alors qu'on applique le taux de 920 FC. Et nous payons le fisc au taux de 1600 FC le dollar. Aussi, les services que nous achetons, nous le faisons au taux de 1600 FC. C'est un peu dur pour nous. Face à cette situation, nous avons eu à repreciser le calcul des soins. Nous avons pris certaines mesures d'austérité en interne pour passer cette période assez difficile.

L.C.K.: S'il faut considérer ces plaintes, pouvons-nous affirmer que la mutuelle connaît quand même des difficultés pour réaliser ses projets ?

G.M.K.: Absolument. La gestion d'une structure d'assurance maladie, parce que nous le sommes, est tributaire de ce que l'on appelle des réserves techniques. Vous devez avoir constamment dans votre gibecière certaines réserves des ressources financières pour faire face à certains événements impondérables dont les épidémies. Si la mutuelle a fonctionné pendant une année, 2017, sans interruption, c'est parce que durant toute la période de quiétude financière, nous avons pu constituer des réserves. Pour résister pendant une année, nous avons eu recours à la précision des paquets des soins, ce que les autres appellent réduction des soins, pour que les gens aient accès à une catégorie de soins bien précise pour nous permettre de faire face à cette situation.

L.C.K.: Entre autres difficultés que vous rencontrez, c'est l'interférence du gouvernement. Comment expliquer qu'une association à but non lucratif censée fonctionner librement puisse avoir une proposition d'implantation émanant du chef de l'État ?

G.M.K.: Interférence, oui et non. Il faut dire que nous sommes une structure qui bénéficie de la subvention de l'État à la hauteur, actuellement de 40 %, c'est-à-dire qu'à côté des cotisations des enseignants membres de la mutuelle, l'État apporte aussi sa subvention. Ce sont des deniers publics et c'est de bon droit que l'État cherche à savoir ce que nous en faisons. Nous demeurons autonomes malgré cette orientation du chef de l'État. C'était une instruction qui cadrait avec les circonstances de l'époque. L'intervention du président de la République avait été motivée par le problème qu'il y avait à l'Équateur. Ce n'était pas par plaisir qu'il l'avait fait. Maintenant, nous avons un document de politique générale d'expansion, qui n'existait pas à l'époque. Aussi la mutuelle est-elle au cœur de beaucoup de services. Sur le plan légal, nous dépendons de la tu-

telle du ministère du Travail et de la prévoyance sociale. C'est la loi sur les principes généraux applicables aux mutuelles récemment promulguée, qui met les mutuelles de santé sous la tutelle technique du ministère précité. Mais, puisque nous touchons à la santé, nous avons des accointances avec le ministère chargé de ce secteur. Chaque trimestre, il y a des inspecteurs pour prendre des données qui permettent aux dirigeants d'orienter aussi leurs politiques sanitaires. Les enseignants constituent un pourcentage important dans les fonctionnaires. Et c'est la Fonction publique qui intervient alors qu'il y a également le ministère de l'EPSP de qui nous dépendons, parce que le fichier sus-évoqué est produit par ce dernier et même les ressources nous mettent en contact avec l'intersyndicale ministère du Budget-EPSP. Il y a également des services comme

l'Inspection générale des finances, la reddition des comptes, qui ont également un œil sur ce que nous faisons. Nous sommes donc au carrefour de plusieurs services. Chaque trimestre, nous devons établir des rapports. Cela est facile si chaque service sait jouer son rôle et sait là où il doit se limiter. Mais, dans la terre des hommes, rien n'est facile. On peut poser les pas plus loin que le prévoit le texte.

L.C.K.: Les choix que vous opérez pour les provinces ne vous sont-ils pas proposés par le gouvernement ? Parce que vous dites qu'il contribue à 40 %. Et, on le sait, la main qui donne a une certaine supériorité.

G.M.K.: C'est vrai que le gouvernement a un droit de regard. Nous recevons beaucoup de correspondances. Il y a même des gouverneurs de province qui écrivent, voire des groupes de sénateurs qui peuvent se constituer en commission en vue de plaider pour leurs circonscriptions électorales. Cela arrive mais la société est organisée de telle sorte qu'à un moment, nous devons également nous imposer et nous assumer en mettant sur la table ce qui est faisable. Par contre, nous laissons toujours une brèche en permettant notamment aux gouverneurs, aux notables d'un coin, etc., qui nous facilitent ou nous allègent la tâche en termes de budget d'investissement (en mettant à notre disposition un siège, une ambulance, les moyens de transport, etc.), de bénéficier de notre faveur dans le sens de l'implantation. Jusque-là, il y a ceux qui pensent agir dans ce sens-là, mais ils ne l'ont pas encore concrétisé.

L.C.K.: Déjà, le nombre d'enseignants dans le grand Bandundu vous fait-il réfléchir ?

G.M.K.: Bien sûr. Plus il y a un grand nombre, plus aussi les dépenses de régime seront importantes. Mais, comme c'est l'enseignant congolais qui est visé, nous serons obligés d'être l'église au milieu du village. On finirait par y aller. Je vois les grands pays comme le Canada, la France, qui ont aussi beaucoup d'habitants mais qui arrivent à mettre en place une politique de prise en charge.

L.C.K.: Vous avez cité l'Intersyndicale. Quelle relation la mutuelle entretient-elle avec cette structure ?

G.M.K.: Même dans l'organisation de la mutuelle, il y a un équilibre qui est observé. Pratiquement, la moitié de l'assemblée générale est composée de membres de l'Intersyndicale. C'est la même chose avec le conseil d'administration, composé de dix membres, dont cinq sont de l'Intersyndicale. Cela, pour rassurer les uns et les autres. Pour annihiler cette méfiance constatée dans le chef de dif-

férents partenaires (gouvernement, enseignants, etc.), nous avons permis que chacun ait un droit de regard.

L.C.K.: S'il vous était demandé de faire une proposition à l'État, que lui direz-vous ?

G.M.K.: Par rapport à l'État, c'est le problème de taux de change. Je lui demanderais de voir en quelle mesure même indexer ce que nous recevons comme subvention par rapport au vrai taux et également penser à l'expansion. Ailleurs, on devrait avoir une cagnotte spéciale à titre de budget d'investissement mais ici, ce sont de petites réserves que nous constituons qui nous permettent de lancer des villes. Le grand problème, c'est aussi la qualité de l'offre médicale. Nous, nous sommes une mutuelle, nous n'avons pas d'hôpitaux propres et nous n'en créons pas. Mais la qualité du service que nous rendons est également fonction de la qualité des infrastructures médicales disponibles. Il y a des provinces où il est difficile de trouver un hôpital ou un centre de santé digne de ce nom, du point de vue hygiène ou la qualification du personnel. L'État a donc son rôle à jouer dans la qualité du médecin et de l'infirmier que l'université produit. Il doit donc améliorer la qualité de l'infrastructure médicale, la qualité du médecin, etc. Nous ne soignons pas, nous sous-traitons le traitement. Pour rendre un bon service, il faut donc que les partenaires, l'État ou l'hôpital, qui travaillent avec nous, parlent le même langage que nous. Que chacun joue parfaitement sa partition.

L.C.K.: Cela ne vous amène pas à penser à avoir, dans certains coins du pays, vos propres hôpitaux ?

G.M.K.: À un moment, nous avons pensé à cela. Mais on a fini par conclure que ce n'était pas une bonne option. Même en France, des mutuelles qui ont eu des hôpitaux les vendent aujourd'hui, parce que la gestion d'un hôpital, c'est aussi une équation. On est déjà en difficulté ici, on ne va pas en rajouter. Une fois, par exemple, j'ai fait venir quelques pharmaciens pour essayer d'étudier les questions liées aux médicaments. On pensait avoir notre propre pharmacie mais les conclusions de ces ateliers nous ont découragés de suivre cette voie.

L.C.K.: Vous rassurez que les membres sont contents du service leur offert. Mais, comme il ne pourra pas manquer de mécontents, que leur promettez-vous ?

G.M.K.: Par jour, nous avons une moyenne de huit cents contacts médicaux. Sur ce nombre, il y a deux ou trois plaintes. Je me dis qu'il faut chercher à les résoudre mais également, je pense que l'on doit se satisfaire de cette moyenne. On a mis en place un monitoring, la commission d'évaluation du taux de satisfaction, qui a comme objectif de passer auprès des enseignants en vue de récolter leurs avis sur la qualité des soins et services. Cela permet de découvrir ce que l'agent de la mutuelle n'a pas communiqué à la hiérarchie. Cela donne une idée de ce qui est fait en vue d'apporter de correctifs. Par contre, l'enseignant, qui est l'auteur de cette œuvre, peut également protéger sa structure. On n'est pas obligé de voir un médecin pour tout ce qui nous arrive. Il faut donc aller à l'hôpital quand c'est vraiment nécessaire. Et, je regrette que, comme il y a la mutuelle, même le petit sacrifice d'un père vis-à-vis de son fils a disparu. J'invite donc les bénéficiaires de la mutuelle à la souplesse, à beaucoup plus d'humanisme. Le fait que la mutuelle existe n'enlève pas les responsabilités d'un mari vis-à-vis de son épouse, par exemple.

Lucien Dianzenza



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SÉLECTION DES PRESTATAIRES / FOURNISSEURS POTENTIELS DU PAPN

N°_001_/PAPN-DG

I- CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la mise en place du système de management de la qualité en vue de la certification à la norme ISO 9001 V 2015 de l'activité "Accueil Navires", la Direction Générale du Port Autonome de Pointe Noire (PAPN) s'est engagée résolument dans une démarche dynamique et un état d'esprit qui devront désormais s'inscrire progressivement dans les pratiques professionnelles de l'ensemble de son personnel et de ses partenaires.

C'est dans cette optique que, le PAPN se propose de sélectionner les prestataires / fournisseurs sur la base de leurs capacités et aptitudes à fournir des services de qualité au PAPN.

II- DOMAINES D'ACTIVITES

Les activités à réaliser dans le cadre du présent AMI concernent les domaines suivants:

- Travaux de réparation des quais (réfection poutre de couronnement, bollards, défenses, échelles, etc. trainement des renards)
- Travaux de réparation des terre-pleins et routes (réparation affaissement, nids de poules, trottoirs, bordures de chaussées, curage des ouvrages d'assainissements, etc.)
- Travaux divers de réfection des bâtiments (plomberie sanitaire, peinture, électricité, menuiserie alu et bois, climatisation, charpente et couverture, étanchéité, carrelage, rideaux stores)
- Travaux divers de réparation du réseau de distribution d'eau (réparation bouche d'eau, poteau d'incendie, fuite d'eau sur conduite, entretien des regards à vannes, etc.)
- Travaux divers de réparation du réseau électrique (réparation défaut câble MT [confection boîte de jonction], remplacement cellules MT, entretien des équipements des postes MT/BT et de la sous station électrique, etc.)
- Travaux divers de réparation de l'éclairage public et des grands espaces (remplacement câbles BT en défaut, remplacement des luminaires 150W et 1000W, etc.)
- Fourniture des pièces de rechange d'origine (filtres à huile, à gasoil, à air et à pollen; courroie d'entraînement; batterie; pneu; rotule de direction et de pivot; biellette; bras avant et arrière, système de freinage, amortisseurs, etc.) pour les véhicules de marque ci-après:
 - TOYOTA Land Cruiser Prado TXL, Land Cruiser Station Wagon, Land Cruiser VXR V8, Coaster, Land Cruiser Prado, Land Cruiser Simple Cabine, Land Cruiser Hilux D/C
 - SUZUKI Grand Vitara et Jimmy
 - MITSUBISHI L200
 - MAGIRUS
 - Renault Trucks Kerax
 - Volvo
 - Mercedes E350
- Fourniture des pièces de rechange d'origine (filtres à gasoil et à air; courroie d'entraînement; batterie; etc.) pour les groupes électrogènes de marque ci-après:
 - Caterpillar, modèle DE22E3
 - GENELEC, modèle HIW - 40T5INS
 - GENELEC, modèle HFW - 30T5INS

- ENERGIE RELAIS (Perkins), modèle P400SV (2206c - E 13TAG3)
 - Fourniture du matériel électrique (câbles MT et BT; cellules MT; luminaire d'éclairage public 150W y/c platine; luminaire 1000W y/c platine; interrupteur; prise de courant 220V; dismatic; disjoncteur DPN; disjoncteur SNE; CCP; coffret électrique; candélabre d'éclairage public; etc.)
 - Fournitures des appareils de froid (split et climatiseur)
 - Fournitures des surpresseurs
 - Fournitures diverses: matériel naval, équipement de de sûreté et de sécurité, petit équipement / outillage, matériel de transport, matériel et consommables informatiques, carburant et lubrifiants (huiles moteur, boîte de vitesse, de refroidissement et de pont, graisse, etc.....)
 - Fournitures de bureau
 - Fourniture et installation de logiciels
 - Prestations de maintenance d'entretien et réparation
 - Prestations d'assurances
 - Prestations de formation
 - Prestations intellectuelles
- ### III- COMPOSITION DU DOSSIER
- Le dossier de la manifestation d'intérêt du prestataire / fournisseur comportera les renseignements suivants:
- une lettre de motivation
 - le statut de l'entreprise ou groupement d'entreprises
 - sa nationalité
 - les références techniques de l'entreprise ou groupement d'entreprises en matière de travaux similaires [une présentation générale de la société, en précisant l'activité de base, les activités secondaires éventuelles, les moyens techniques, humains et financiers, ainsi que les Attestations de références]
 - l'agrément délivré par l'Autorité compétente (Ministère de tutelle de préférence) dont relève le domaine d'intervention pour les activités réglementées
 - la capacité financière assortie d'une copie des deux (02) derniers bilans fiscaux
 - une copie du registre du commerce mentionnant votre activité + patente 2017 + NIU
 - les certificats d'immatriculation SCIEN et SCIET
 - le certificat de moralité fiscale
 - l'attestation d'immatriculation
 - le certificat de non faillite, redressement et de liquidation judiciaire
 - le certificat de résidence fiscale
 - l'attestation du régime d'imposition
 - la lettre d'affiliation à la CNSS
 - le quitus CNSS
 - le numéro d'identification à l'ONEMO
 - les reçus des contrats et paiement de la carte de travail à l'ONEMO
 - le reçu des cotisations patronales à l'ONEMO
 - la liste et la qualification du personnel permanent employé par prestataire/fournisseur, l'entreprise ou groupement d'entreprises, en rapport avec lesdites activités [Curriculum vitae de vos principaux intervenants dans des missions tels que celles pouvant être réalisées pour le PAPN]
- NB: Pour les domaines spécifiques (assainissement, désinfection, dératation, collecte des déchets, hydrocarbures, etc.....) une autorisation ou certificat d'exercer dans ledit domaine délivré par l'Autorité compétente (Ministère de tutelle de préférence) est

exigé.

Les sociétés retenues à l'issue de la présélection seront pré qualifiées pour répondre aux différentes consultations lancées par le PAPN et recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée d'un dossier d'appel d'offres restreint. La sélection se fera en conformité avec les procédures du PAPN. Ils pourront alors retirer le dossier d'appel d'offres complet.

Le PAPN invite les consultants de standard international, intéressés par les prestations précitées, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

IV- PRESENTATION DES DOSSIERS

Les dossiers seront présentés en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale.

V- CRITERES DE PRE-QUALIFICATION

Les critères de pré-qualification des sociétés porteront sur:

- l'expérience générale du candidat
- l'expérience, les références et les compétences du candidat dans le domaine des prestations/travaux sollicités
- la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement, bilans du consultant pour les trois dernières années, références bancaires)

VI- DEPOT DES DOSSIERS ET RESULTATS DE LA PRE-QUALIFICATION

Les dossiers devront être déposés à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 19 février 2018 à 14 heures 00 minute précises (heure locale). Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Seuls les prestataires / fournisseurs qui seront agréés par la commission seront consultés dans le cadre de consultations à lancer par le PAPN.

Les plis sont à déposer ou à envoyer par courrier à l'adresse suivante:

**DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE
POINTE NOIRE
BP 711 - Pointe-Noire - République du Congo Email:
info@papn-cg.org**

avec la mention:

**MANIFESTATION D'INTERET
«SELECTION DES PRESTATAIRES / FOURNISSEURS POTENTIELS DU PAPN» A N'OUVRIR QU'EN
SEANCE DE DEPOUILLEMENT DU 19 février 2018**

VII- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le PAPN peut toutefois être amené à demander des informations complémentaires utiles et nécessaires non contenues dans la manifestation du fournisseur. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la Direction Générale du Port Autonome de Pointe Noire (Secrétariat Permanent de la Cellule de Passation des Marchés), les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures.

**Pointe-Noire, le 24 janvier 2018
Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe Noire**

PORTRAIT

Zuwena Lengema, créatrice de la marque « Liaz »

Après avoir évolué professionnellement pendant plus de vingt ans en Belgique, Zuwena Lengema est revenue s'installer dans son pays d'origine, la RDC, où elle a fondé une ligne de produits cosmétiques et un institut imaginé afin d'apporter des solutions saines pour traiter les peaux noires et métissées ainsi que les imperfections ou autres taches disgracieuses.

En revenant s'installer dans son pays, Zuwena Lengema, diplômée en bio-esthétique, souhaite s'inscrire dans la continuité de son parcours professionnel en Belgique, où elle a créé et dirigé trois instituts de beauté : « JJ Nails », situé à la porte de Namur où elle a évolué pendant trois ans, « Beauty and quality » qui a également duré trois ans et l'institut « Zuwena » qui a été opérationnel pendant sept ans, de 2005 à 2012, à la porte de Namur et où, se souvient-elle, elle a réellement pris son envol en réalisant des prestations professionnelles. « Je prodiguais des soins de qualité qui coûtaient un peu plus cher que chez les autres. Mais les gens se sont habitués et j'avais une grande clientèle. Je pouvais avoir une vingtaine de clients par jour. Nous étions six dans l'équipe et l'institut marchait vraiment bien ».

Néanmoins, à la suite de sa grossesse, elle a décidé de fermer cet institut pour se consacrer exclusi-



vement à sa fille. Entre-temps, le besoin et l'envie de retourner en RDC où elle est née (à Kisangani) et a grandi (à Kinshasa), avant d'aller en Belgique vers l'âge de 11 ans, se faisait de plus en plus en ressentir. D'autant plus qu'elle se rendait déjà régulièrement au pays pour travailler dans le cadre de l'émission « Miss Vodacom ». Elle s'occupait, entre autres, du relooking des candidates de l'émission. « Je l'ai fait pendant trois ans. En étant sur place, je ressentais ce besoin de qualité. Ma fille n'avait même pas cinq mois quand j'ai pris la décision de rentrer à Kinshasa en 2012 », explique Zuwena Lengema. C'est en juillet 2017 qu'elle lance

la marque « Liaz » à Kinshasa, motivée par sa passion pour la beauté, le bien-être des femmes et son envie de les sublimer. L'institut est situé sur l'avenue Kasai dans la très populaire commune de Barumbu (Nord de Kinshasa), non loin de la commune huppée de la Gombe. Plusieurs prestations y sont proposées : coiffure, soins de visage, soins du corps, bar à ongles, Hammam, etc. L'appellation Liaz tire son origine du prénom de sa fille Zalia qui a été inversé. « Je ne voulais pas travailler avec d'autres marques que je connaissais déjà car cela pouvait coûter trop cher pour les clients sur place. Je me sentais capable de créer ma propre

Une vue de l'Institut Liaz à Kinshasa marque. J'avais beaucoup d'expérience dans le secteur et je connaissais les besoins et les attentes des gens. C'était un challenge très osé », souligne la créatrice de la marque, tout en soulignant avoir avant tout voulu mettre l'accent sur le soin de la peau. « Ce ne sont pas des produits éclaircissants mais c'est pour embellir la peau », précise-t-elle.

Des produits fabriqués à base de plantes

Les produits « Liaz » sont fabriqués en Corée du Sud, leader mondial de la production de cosmétiques. La gamme, spécialement conçue pour les peaux noires et métissées, est destinée aux femmes et

hommes.

La gamme comprend la mousse nettoyante ; le démaquillant pour les lèvres et les yeux ; la crème magique à base de bave d'escargot ; le sérum raffermissant et la lotion tonifiante. Tous les produits « Liaz » sont fabriqués à base de plantes : le tea tree qui purifie, assainit la peau grasse mais est aussi un antibactérien et antiseptique qui favorise la cicatrisation de la peau ; la menthe poivrée qui permet d'apaiser les irritations, les démangeaisons et qui est idéal pour les soins après rasage et permet de retrouver une sensation de fraîcheur ; la verveine qui adoucit, rafraîchit la peau tout en lui redonnant du tonus et de la fermeté, en affinant le grain de la peau ; le pourpier, très riche en acides oméga3, a des propriétés anti inflammatoire, vitamine C, E, betacarotène, ce qui lui confère une activité anti oxydant, qui permet de combattre les radicaux libres qui sont la cause de l'accélération du vieillissement de la peau. La crème magique à base de bave d'escargot, pour sa part, explique sa créatrice, est idéale pour traiter les imperfections de la peau. Actuellement, Zuwena Lengema s'attelle à consolider la notoriété de sa marque à Kinshasa avant de s'étendre à d'autres provinces de la RDC ainsi qu'à d'autres pays africains. Après les produits « Liaz » liés aux soins de la peau, elle envisage également de lancer des produits consacrés au maquillage.

Patrick Ndungidi

FOOTBALL-TRANSFERTS

Kabananga à Al Nasr, Mubele vers Toulouse et Barel Mouko au DCMP

Alors que le mercato d'hiver a été clôturé le 31 janvier, quelques footballeurs congolais ont changé d'air en changeant de clubs.

L'attaquant international congolais, Firmin Mubele Ndombe, change de club mais reste dans la L1 française, lui qui intéressait quelques équipes en Angleterre. Aussi quitte-t-il Rennes pour intégrer la formation de Toulouse, actuellement dans la zone rouge, sur la base d'un prêt avec option d'achat. Mubele est arrivé à Rennes en janvier 2016 après la Coupe d'Afrique des nations (CAN) avec les Léopards de la RDC. En une année, il a inscrit neuf buts avec les Rennais, lui qui bénéficiait de la confiance du coach Christian Gourcuff. Depuis que ce dernier a été remplacé par Sabri Lamouchi, Mubele a eu des moments assez durs, après avoir perdu sa place de titulaire. Il vient donc en renfort au club toulousain actuellement 19e au classement de la Ligue 1.

Pour sa part, Junior Kabananga Kalonji va évoluer pour la suite de la saison au sein de la formation d'Al Nasr en Arabie saoudite. Meilleur de la CAN avec les Léopards (quatre buts), il quitte donc FK Astana au Kazakhstan. Il y était arrivé en 2015, et a été sacré meilleur du cham-



Mubele en prêt avec option d'achat à Toulouse

pionnat lors de la saison dernière, ayant eu un total de vingt-neuf réalisations en cinquante-six apparitions. Il part à Al Nasr pour deux ans au club saoudien ; le montant du transfert est estimé à deux millions d'euros.

Quant à l'attaquant international Benik Afobe Tunani, il va relancer sa jeune carrière en Wolverhampton en Cham-

pionship (D2 anglaise). En fait, il retourne dans ce club où il a presté avant de venir à Bournemouth, en janvier 2016. Après deux ans, il rentre donc à Wolverhampton pour un montant de quinze millions de livres sterling. Titulaire lorsqu'il arrivait chez les Cherries, il a été recalé cette saison après l'arrivée de l'attaquant expérimenté anglais,

Jermain Defoe. Il a inscrit au total onze buts en soixante-dix matchs avec Bournemouth la saison dernière. Il rentre donc à Wolverhampton où il avait marqué vingt-trois buts en quarante-huit apparitions. Le club est actuellement leader de la Championship à onze longueurs de Derby County, son poursuivant direct.

Le jeune attaquant Beni Badibanga (21 ans) va finir la saison à Lierse, actuellement deuxième de la D2 belge. Il est prêté par le Standard de Liège où il était en manque du temps de jeu, n'étant pas dans le plan de jeu de l'entraîneur portugais des Rouches, Ricardo Pinto. Badibanga n'a fait que deux apparitions depuis le début de la saison.

On apprend que le gardien de but international congolais de Brazzaville, Barel Mouko, a signé avec le Daring Club Motema Pembe pour deux ans. Il a gardé les perches des Diabes rouges du Congo Brazzaville à la cinquième édition du Championnat d'Afrique des nations au Maroc. Le Congo est tombé aux tirs au but face à la Libye. Après plusieurs années passées en France, il a regagné le pays, notamment au sein des Léopards de Dolisie. À 38 ans, il va apporter son expérience aux Immaculés qui vont disputer la Coupe de la Confédération cette année.

Martin Engimo

KINSHASA

Une affaire de vente indue des espaces de négoce au marché Kato

L'escroquerie aurait la peau dure dans la capitale congolaise. L'on rapporte que l'administrateur du petit marché dépendant du bureau communal de la commune de Kinshasa, Ghislain Nduku, s'illustre par une certaine malhonnêteté au grand dam des vendeurs de ce lieu de négoce.

On apprend que l'administrateur a fixé le prix d'acquisition d'un espace de négoce d'un mètre à huit cents dollars américains, soit 50 cm à quatre cents dollars. Mais, seulement, il lui arriverait très souvent de vendre l'espace à deux ou trois personnes à la fois. Et cela cause d'énormes perturbations aux vendeurs qui, en réalité, ne savent plus à quel saint se vouer. Dès qu'il a besoin d'argent, il vend même des espaces déjà vendus à d'autre de manière indue. Et il aurait des entrées dans les parquets et autres judiciaires et ne craint aucunement d'être traduit dans les instances judiciaires, lorsque l'on sait que la justice congolaise n'inspire plus vraiment confiance.

Un vendeur raconte : « J'ai acheté un mètre d'espace pour vendre mes marchandises à huit cents dollars depuis le



Vue du grand marché de Kinshasa

mois de novembre 2017. Mais l'espace que j'ai acquis a été vendu à une autre personne. L'administrateur a promis de me trouver un autre endroit. Mais, jusqu'à ce jour, on me fait marcher. Je ne sais pas comment vendre mes produits qui sont entassés dans un dépôt et je paie des taxes

de dépôt. Je traverse une période très difficile, parce que je ne fais aucune activité. Ce commerce est mon gagne-pain. On devrait, soit rembourser mon argent, soit me trouver un endroit pour continuer la vente de mes marchandises ». Et d'ajouter : « Je suis tellement fauché que je n'ai

même pas de l'argent pour engager des poursuites judiciaires qui, malheureusement dans notre pays, nécessitent d'avoir suffisamment des finances ».

Ce vendeur qui a requis l'anonymat n'est pas le seul. Il y a plusieurs autres qui ont été ainsi bernés et se plaignent de la rapine qui anime l'administrateur du marché Kato. « L'on a appris que quelqu'un en est arrivé à ester en justice contre l'administrateur du marché Kato. Et il a visiblement déserté son bureau pour échapper à tous ces problèmes relatifs à la vente des espaces de négoce au marché Kato », dit un autre vendeur qui l'a tourné en bourrique.

Et ces forfaits semblent être commis au su et au vu des autorités urbaines de la commune de Kinshasa dont dépend directement le marché Kato. Et l'opinion se demande si le bourgmestre de la commune de Kinshasa, Paul Sapu Kalimasi, n'est pas au courant de l'incivisme de cet administrateur afin non seulement de le sanctionner mais aussi de résoudre ces problèmes de la vente abusive des espaces de négoce au marché Kato.

Martin Engimo

orange™

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Kinshasa, le 2 février 2018

Orange et le CNED s'associent pour diffuser des contenus éducatifs sur smartphone en République Démocratique du Congo

Orange RDC, en partenariat avec le CNED (Centre national d'enseignement à distance), lance aujourd'hui l'offre « Ecole Numérique » qui donne accès aux contenus numériques éducatifs sur smartphone. Cette offre vise à généraliser et faciliter l'accès à ces contenus éducatifs de qualité issus des meilleures universités et centres de formation internationaux auprès des étudiants congolais afin de les accompagner dans leurs études et les soutenir dans leur développement professionnel.

Ce lancement est possible aujourd'hui grâce à un partenariat global signé aujourd'hui entre le Groupe Orange et le CNED à Dakar en Sénégal à l'occasion du Sommet du Partenariat Mondial pour l'Éducation. Ce partenariat porte sur 19 pays en Afrique, mais ce sont les étudiants congolais qui seront les premiers à en bénéficier.

Dans les domaines de la formation et de l'éducation, Orange RDC entend permettre à chacun - étudiant, enseignant ou individuel - d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences dans les meilleures conditions, depuis une université, un centre de formation, ou de chez lui.

C'est pour répondre à cet objectif qu'Orange et le CNED ont conclu ce partenariat de diffusion des contenus éducatifs. Avec plus de 29 000 inscrits à l'international et une réputation d'excellence dans le monde entier, le CNED confirme sa position de leader en Europe et dans les pays d'Afrique francophone pour l'enseignement à distance. Il dispose aujourd'hui d'une vaste base de contenus, couvrant à la fois le primaire, le secondaire, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Le forfait « Ecole Numérique » offre 100Mo pour 10 unités pendant vingt-quatre heures. Après avoir activé ce forfait en composant le *888* 1010#, le consommateur a accès aux contenus du CNED diffusés en français au format ebook dans l'application MondoCNED, téléchargeables sur smartphone où ils seront lisibles, quelle que soit la taille de l'écran et disponibles hors ligne, après avoir été téléchargés. « La contribution du numérique pour l'éducation et l'enseignement supérieur en Afrique est un passage obligé pour répondre au besoin croissant d'éducation des jeunes et de formation d'étudiants qui deviendront les cadres de notre pays à besoin. En ce jour du 2 février 2018 où les partenaires du Partenariat Mondial pour l'Éducation se réunissent à Dakar pour démontrer leur ferme engagement vis-à-vis de l'éducation de chaque fille et de chaque garçon dans le monde, nous sommes fiers d'annoncer ici à Kinshasa l'ouverture de notre service d'accès à des contenus éducatifs de qualité sur smartphone avec notre premier partenaire le CNED, » déclare Jean-Michel GARROUET, Directeur Général d'Orange RDC.

Au-delà du CNED, d'autres partenaires proposeront à leur tour des contenus éducatifs aux clients d'Orange, notamment les universités numériques thématiques françaises, les universités francophones et les universités africaines qui produisent déjà leurs propres ressources numériques éducatives.

Ces contenus seront disponibles à des conditions tarifaires attractives sur smartphone, terminal privilégié pour l'accès à internet. Les ebooks téléchargés peuvent ensuite être consultés librement sans avoir besoin d'une connectivité à l'internet.

A propos d'Orange RDC

Orange RDC est une filiale à 100% du Groupe Orange et est présent en République Démocratique du Congo depuis en octobre 2011. Elle compte 476 employés et près de 10 millions d'abonnés lui font confiance. Orange RDC est un des marques préférées de la population Congolaise et fait travailler indirectement des centaines de milliers de congolais dans la maintenance et le développement de son Réseau téléphonique et la Distribution de ses produits et services. Orange RDC participe au développement économique et humain de la RDC par son engagement, son excellence et sa proximité avec les populations congolaises.

Contacts presse : Steve Lusinde, Secrétaire Général

+243 84 200 010 steve.lusinde@orange.com



CRISE POLITIQUE

Le MR déplore le bras de fer entre l'Etat congolais et l'Eglise catholique

Le parti de Clément Kanku, se réclamant de l'opposition, vient s'ajouter sur la liste des regroupements et personnalités politiques ayant réagi suite à la sortie médiatique du chef de l'Etat, Joseph Kabila, le 26 janvier dernier.

Dans un communiqué de presse du 27 janvier signé par son secrétaire général, Me Lucien Ingoli Isekemanga, le Mouvement pour le renouveau (MR) passe en revue la situation générale du pays, dressant un « bilan largement négatif des dix-sept ans de pouvoir du président de la République, Joseph Kabila, sur les plans sociopolitique, économique, sécuritaire et diplomatique ».

Réagissant aux propos tenus par le chef de l'Etat lors de sa conférence de presse du 26 janvier, le MR parle d'un « rendez-vous manqué », estimant que Joseph Kabila n'a « pas apaisé l'opinion tant nationale qu'internationale sur son avenir politique » car il ne s'est pas prononcé « ouvertement qu'il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle ». En outre, le communiqué de presse du MR « désapprouve le bras de fer entre l'Etat congolais, la communauté internationale et l'Eglise catholique ».

Le MR exhorte, par ailleurs, l'ensemble de la population à la vigilance et « à soutenir les initiatives de l'opposition et celles de la société civile pour récupérer sa légitimité confisquée par le pouvoir en place ». Aussi ce parti appelle-t-il à l'unité de l'opposition pour atteindre l'alternance



Me Lucien Ingoli Isekemanga, le secrétaire général du Mouvement pour le renouveau

tant souhaitée par le peuple. « Le MR reste solidaire avec toutes les forces engagées au changement, le Comité laïc de coordination de l'Eglise catholique pour les actions à venir et présente ses condoléances à toutes les familles victimes des événements du 21 janvier 2018 », lit-on dans le communiqué de presse.

Le parti -qui venait d'organiser son congrès en décembre dernier- s'appête déjà pour se mettre dans l'ordre de bataille en vue des prochaines élections.

Martin Engimo

Brèves

Faune

Hong Kong a interdit le commerce de l'ivoire d'ici à la fin 2021. Cette décision – saluée par la Fondation africaine pour la faune sauvage – constitue une étape cruciale dans la protection des principales espèces sauvages africaines telles que l'éléphant. Elle contribuera à la sécurité de l'espèce et permettra, en outre, aux Etats où vivent des éléphants de bénéficier de leurs efforts de conservation. Les législateurs hongkongais ont annoncé des sanctions très dures contre les individus impliqués dans le trafic d'ivoire ou d'espèces menacées. La fermeture du marché de l'ivoire va renforcer les chances de survie du mammifère terrestre le plus représentatif de la faune africaine.

Libye

L'agence libyenne contre l'immigration illégale va fermer quatre centres d'accueil de migrants dans l'ouest du pays, sans donner d'explications précises. Son directeur, le général Mohamed Béchir, a seulement indiqué que cette décision a été prise dans l'intérêt du public et de l'organisation du travail de son agence. Les centres d'accueil des migrants en Libye abritent des milliers de personnes, pour la plupart des Africains, qui ont été secourues à bord d'embarcations en Méditerranée alors qu'elles tentaient de gagner les côtes européennes. L'accueil de migrants clandestins en Libye a connu ces derniers temps de nombreux problèmes, surtout en matière d'équipements et d'infrastructures.

Burundi

L'inscription des électeurs pour le référendum de mai 2018 sur la Constitution et les élections générales de 2020 auront lieu du 8 au 17 février dans trois mille huit-cent-vingt-huit centres. L'enregistrement des votants, qui durera dix jours, aura lieu dans tous les villages. Les Burundais de la diaspora et les expatriés

pourront se faire enregistrer pendant la même période dans les ambassades et représentations diplomatiques de leur pays. Les soldats et agents de police burundais engagés dans des missions de maintien de la paix, notamment en Somalie et en République centrafricaine, pourraient également s'inscrire pendant cette période, et seraient enregistrés sur leur base par des agents déployés pour l'occasion. Le nouveau projet de Constitution étend le mandat présidentiel à sept ans, contre cinq ans dans la Constitution de 2005, et permet au président de briguer deux mandats successifs.

Union africaine

Le président togolais, Faure Gnassingbé, a été désigné pour conduire le processus de mise en œuvre du marché unique du transport aérien africain (SAATM), pour lequel vingt-trois pays du continent ont déjà donné leur adhésion. Le SAATM vise à créer un solide marché du transport aérien, à libéraliser l'aviation civile et à hâter l'intégration économique du continent. Ce projet intervient à un moment où 80% du trafic aérien en Afrique est assuré par des compagnies aériennes non africaines. Pendant ce temps, les compagnies aériennes continentales « transportent moins de 3% du trafic aérien mondial », a relevé le président togolais, estimant que le SAATM « contribuera à améliorer substantiellement cette performance ».

Togo

Le pays a lancé le projet régional de renforcement des systèmes de surveillance de maladies en Afrique de l'ouest (Redisse) financé par la Banque mondiale. Le projet entend mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir la prospérité partagée. Il comprend une composante d'intervention précoce en cas d'urgence de santé publique. Redisse aborde les faiblesses systématiques dont souffrent les systèmes de santé animale et humaine qui entravent l'efficacité de la

surveillance et de la réponse aux maladies. Ce projet s'inscrit également dans la stratégie d'aide à l'intégration régionale pour l'élaboration d'interventions coordonnées de fourniture de biens publics, ainsi que la priorisation du secteur de la prévention et du contrôle transfrontalier des maladies.

Algérie

Le gouvernement algérien a accordé un montant de soixante-dix millions de dollars au Comité d'organisation des 3es Jeux africains de la jeunesse (JAJ), prévus en juillet prochain à Alger. Les JAJ ont lieu tous les quatre ans depuis 2010. La première édition s'est tenue à Rabat, au Maroc, entre juin et juillet 2010 et la deuxième édition a eu lieu à Gaborone, capitale du Botswana, en mai 2014. Cette édition des JAJ sera qualificative pour certaines disciplines aux Jeux Olympiques de la jeunesse qui se dérouleront les 6 et 18 octobre.

Nigeria

Au moins vingt-et-une personnes ont trouvé la mort lors de la dernière flambée de fièvre de Lassa. À ce jour, soixante-dix-sept cas ont été confirmés depuis l'apparition de la maladie, qui a affecté dix professionnels de la santé. La fièvre hémorragique a d'importants effets, notamment des traumatismes émotionnels, des appréhensions, des angoisses et, parfois, des accès de colère parmi les parties prenantes. La fièvre de Lassa est une fièvre hémorragique virale aigüe. Le virus se transmet à l'homme par contact direct avec l'urine, les excréments, la salive ou le sang de rongeurs, en absorbant des aliments ou de l'eau contaminés. La maladie peut être évitée en renforçant l'hygiène personnelle, en évitant tout contact avec les rongeurs (morts ou vivants) et en veillant à la propreté de la maison et de l'environnement.

Josiane Mambou Loukoula

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo





LE RESEAU DES SMARTPHONES

**JUSQU'À 50%
DE RÉDUCTION SUR
TOUS LES ROUTEURS
ET SMARTPHONES**





AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera adjudiqué au plus offrant et au dernier enchérisseur à l'audience d'adjudication qui aura lieu le samedi 03 février 2018, (en lieu et place des audiences d'adjudication du 04 novembre 2017 et du 06 janvier 2018 reportée pour une contre-expertise du bien) dans la salle des audiences au tribunal de grande instance, palais de justice de Brazzaville à 8 heures 00.

L'IMMEUBLE SAISIE SUR

La Société LE CAMBATANI, société anonyme unipersonnelle au capital de 10.000.000 de FCFA, RCCM n° 05-B-1644 représentée légalement par Madame Carole MANTOT, dont le siège social est sis à Brazzaville Aéroport MAYA MAYA, B.P 1148.

À LA REQUÊTE DE

LCB Bank société anonyme avec C.A au capital de 10.000.000.000 de FCFA, RCCM-06-B-58, NIU : M2005110000294157, dont le siège social est sur l'avenue Amilcar CABRAL, Brazzaville.

Poursuite et diligence de son représentant, Monsieur MOHAMED TAHRI, Administrateur Directeur Général demeurant en cette qualité audit siège. Ayant pour conseil Maître Jean Prosper MABASSI, Avocat à la Cour; est sis J331 S Immeuble SOPROGI patte d'oie face ENAM BP 1737 ;

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE SAISIE

Propriété sise à Brazzaville, Arrondissement 3 Poto-Poto, située sur l'avenue de l'amitié, ancien hôtel restaurant "les BOUGAINVILLIERS" **en face de l'hôtel "OLYMPIC PALACE"**, à côté du Restaurant "Jardin des Saveurs", d'une superficie de 1233,75m², objet du titre foncier n°29100.

Le terrain mis en valeur est un chantier en arrêt dont les travaux de démolition sont réalisés à environ 90%.

L'état des ouvrages est le suivant :

- un bâtiment principal : démolé à 90%
- un bâtiment annexe : aménagé abritant un restaurant
- un enclos
- une clôture de chantier.

MISE A PRIX : 550.000.000 FCFA

La mise à prix initialement fixée à 450.000.000 a été modifiée suite à la contre-expertise du bien faite à la demande du tribunal.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges dressé par Maître MABASSI, Avocat à la Cour déposé le 16 Aout 2017 au greffe du tribunal de Grande instance de Brazzaville les enchères seront reçues à prix ci-dessus, par le ministère d'Avocat ou par les enchérisseurs eux même

CONDITIONS DE VENTE

- Inscription au greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;
- Vente exclusivement comptant.

Fait et adressé à Brazzaville le 12 octobre 2017

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Maître **Jean Prosper MABASSI**, Avocat à la Cour; J331 S Immeuble SOPROGI patte d'oie face ENAM BP 1737 Brazzaville; Tel : 05 551 03 14

Maître **Jean Didier BIDIE**, Huissier de justice, commissaire Priseur près la Cour d'Appel de Brazzaville; titulaire d'un office sis 990 ter, avenue des trois Martyrs à côté du cinéma ABC Plateau des 10 ans, Mougali Brazzaville; Tel : 05 551 34 43

Monsieur le **Greffier en Chef** du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.



ENTREPRENEURIAT NUMÉRIQUE

Africa Digital Academy se tourne vers les artistes et opérateurs culturels

Après les entrepreneuses en novembre et décembre derniers, le tour revient aux artistes et opérateurs culturels de bénéficier du nouveau concept d'appropriation des outils du numérique par de courtes formations ciblées.

La deuxième édition de l'Africa Digital Academy a ouvert ses classes le 30 janvier, à Pointe-Noire, avec une quinzaine d'artistes et opérateurs culturels et ce jusqu'au 3 février. Elle vise à aider le milieu artistique et culturel à tirer un meilleur profit de l'essor du numérique. De façon précise, les bénéficiaires devront, en quatre jours, créer un site internet sur WordPress et apprendre à gérer leur e-réputation et consolider leur identité virtuelle.

Parce qu'il devient indispensable pour les artistes de revisiter leur modèle économique à l'heure où des nouvelles habitudes du web défient peu à peu des logiques démodées, l'Africa Digital Academy a trouvé dans cette formation gratuite une réponse sur mesure.

Formatrice, mentor, digital activist et initiatrice du concept



Kriss Brochec, le directeur départemental de la Culture et des arts, Fabien Obongo, ainsi que les bénéficiaires de la formation

à travers les structures Congo Web Agency et l'Association Amid Congo qu'elle dirige, Kriss Brochec estime que ce projet « ambitionne d'enrichir la qualité du contenu local disponible sur internet ». Elle espère aussi que cet atelier de formation intensif permettra aux artistes de tirer davantage de gains d'opportunités offerts par le digital.

Parmi les artistes et opérateurs culturels ayant répondu présents à l'offre, figurent Adriana Talansi pour la mode, Sosey, Ca-

price Deconn et Lionel Kombo 2 Bayonne pour la musique. Pour l'écriture et le théâtre, l'écrivain Alphonse Nkala et la comédienne Germaine Ololo tirent profit de la formation, tandis que l'artiste Trigo représente les peintres et sculpteurs. Le réalisateur Albe Diaho a lui aussi saisi l'occasion de comprendre les détours du web à travers cette formation.

Comme de coutume à l'Africa Digital Academy, la cérémonie de certification des apprenants sera close par un spectacle haut en

couleur que livreront les artistes eux-mêmes. Ce sera l'occasion de découverte des travaux réalisés par ces derniers dans leur création numérique. Kriss Brochec souligne que les artistes sortiront de cet atelier avec un site internet mais également des noms de domaine en .org ou en .com et un autre en .cg. Malgré la morosité de la conjoncture économique actuelle, Congo Web Agency et l'Association Amid Congo ont réussi à tenir le pari de ce rendez-vous. Cette édition est soutenue par l'Association

congolaise de nommage internet en coopération, gestionnaire de noms de domaine en point Cg et des directions départementales de la Culture et des arts, du Livre et de la lecture publique. « Preuve que les autorités de Pointe-Noire ont compris l'importance de la transformation digitale en cours », se réjouit Kriss Brochec.

Cette deuxième édition vient après celle dédiée aux femmes qui a consacré la création d'une vingtaine de sites internet. Plusieurs de ces projets ont entamé un nouveau virage avec le web, où se déroulent désormais les transactions les plus intéressantes. La styliste Jessica Evoundou ou encore les sœurs Fongui de la collection Otouh vendent déjà à travers leurs sites internet (www.okasamabamboo.cg et www.otouhcollection.cg) créés lors de la première édition. Après ce programme consacré aux artistes et opérateurs culturels, Africa Digital Academy compte former cent femmes au numérique à l'occasion du mois de la femme en mars 2018, à Brazzaville. Kriss Brochec recherche évidemment des partenaires pour pouvoir réaliser ce challenge.

Quentin Loubou

DISPARITION

Le Pr Antoine Marie Aïssi a tiré sa révérence

L'historien chercheur et poète congolais est décédé dans la nuit du 27 janvier, à Brazzaville.

Jusqu'à sa mort, le Pr Antoine Marie Aïssi fut deuxième vice-président du Comité d'histoire de la ville de Brazzaville. Né le 5 juillet 1944 au village Poto-Poto, Brazzaville, région du moyen-Congo en Afrique équatoriale française, cet homme a beaucoup œuvré dans la recherche scientifique et universitaire.

Parmi ses travaux, l'on peut retenir sa thèse de doctorat de 3e cycle sur : « La justice indigène et la vie congolaise ». Une thèse qui n'a pas été contredite jusqu'à sa mort par les hauts cadres et chercheurs. Il y a aussi plusieurs textes de poésie négro-africaine comme « Du côté du Katanga », « Dipanda », « Au rendez-vous de la vie », « Epines de Roses », etc. Le Pr Antoine Marie Aïssi est auteur d'une vingtaine d'articles universitaires et de plusieurs ouvrages. En 2002, il a été élevé au rang



-Le Pr Antoine Marie Aïssi, en train de gratter sa guitare, lors d'une présentation de son œuvre en 2016 (Adiac)

de chevalier dans l'ordre du mérite congolais et, en 2010, officier dans l'ordre du mérite congolais. Sur le plan de l'encadrement des travaux de recherche à l'Université Marien-Ngouabi et l'instruction des dossiers de candidature au Cames, il a aidé plus d'une vingtaine d'étudiants à parfaire leur mémoire de DES et de maîtrise. Le Pr Camille Bongo reconnaît qu'Antoine Marie Aïssi a beaucoup écrit.

« Il a laissé plusieurs manuscrits. Avec la famille on verra bien la possibilité de les relire et les compléter pour faire une présentation de cet ouvrage. Il avait une passion pour les arts et pour la recherche », a-t-il laissé entendre. Le Pr Camille Bongo a encore affirmé que le disparu avait l'estime pour le quartier Poto-Poto. Cette appréciation le poussa à réaliser le film « Kaka yo ».

Fortuné Ibara

INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE

Un forum d'hommes d'affaires libanais s'ouvre ce vendredi

Les hommes d'affaires du Liban, exerçant sur le continent, vont se réunir à Abidjan pour étudier les modalités de renforcer leurs investissements dans les pays africains, a-t-on appris des organisateurs.

La rencontre de deux jours, dénommée « Lebanese diaspora energy » (l'énergie de la diaspora libanaise), regroupera au total cinq cents personnes, dont cent proviennent du Liban et d'ailleurs. Selon l'ambassadeur du Liban en Côte d'Ivoire, Khalil Mohamad, elle sera l'occasion d'exhorter les participants « à investir sur le continent africain ». Ces retrouvailles vont mettre en valeur la « success story » de la diaspora, a souligné Bachir Sakirs, son coordinateur.

Lors de ce forum, le ministre libanais des Affaires étrangères, Gebrane Bassil, lancera un appel à investir sur le continent africain qui abrite plus de cinq cent mille Libanais. En ce qui concerne les relations entre le Liban et la Côte d'Ivoire, les deux pays avaient signé des accords de coopération économique dans les secteurs du tourisme et de la santé, en 2013. Dans ce même élan, Air Côte d'Ivoire, la

compagnie nationale ivoirienne et la Libanaise Middle East Airlines ont signé, en octobre 2017, à Abidjan, un mémorandum sur un « partage de codes », dont l'objectif est de permettre à la compagnie aérienne nationale ivoirienne de vendre des billets à destination du Liban, tout en n'étant pas l'opérateur.

La communauté libanaise, estimée entre quatre-vingt mille et cent mille personnes, est la plus importante communauté non africaine résidant en Côte d'Ivoire. L'ambassadeur du Liban à Abidjan estime qu'elle est aussi « la plus grande communauté libanaise d'Afrique, représentant un poids économique considérable » dans ce pays. Selon les chiffres de la Chambre de commerce et d'industrie libanaise en Côte d'Ivoire, « les entreprises libanaises en Côte d'Ivoire génèrent plus de cent cinquante mille emplois, mobilisant une masse salariale de plus de cent quatre-vingts milliards de FCFA (274 millions d'euros) par an, et elles paient trois cent cinquante milliards FCFA (534 millions d'euros) de taxes et d'impôts », soit environ 15% des recettes fiscales de l'Etat.

Nestor N'Gampoula

MTN Business

Choisissez le forfait adapté à votre Business

Avec *MTN Forfait Pro*



- Maîtrise parfaite du budget de communication de votre Business ;
- Gestion centralisée et autonome de l'ensemble de vos forfaits mobile ;
- Jusqu'à 600 min d'Appel, 600 MB d'internet et 600 SMS par mois.

everywhere you go

MTNBusiness.CG@mtn.com

***100# Ok**



TECHNOLOGIE DE LA COMMUNICATION

De nouvelles perspectives pour le projet CAB Congo

Le projet Central african backbone ou dorsale à fibre optique d'Afrique centrale (Cab), composante Congo, a annoncé, le 31 janvier, de nouveaux programmes au cours de 2018, dans le cadre d'un financement conjoint d'environ quarante-quatre milliards de FCFA de la Banque africaine de développement (BAD) et la République du Congo.

Inscrit dans la phase 2 du projet Cab Congo pour une durée de quatre ans, ce nouveau programme, dont certains projets ont démarré l'année dernière, vise à contribuer à la diversification de l'économie congolaise à travers l'augmentation des recettes fiscales et la réduction du coût des transactions économiques et sociales. Il vise aussi le désenclavement numérique des zones rurales couplé à l'intégration régionale par l'entremise d'une infrastructure à fibre optique d'accès aux pays limitrophes à l'instar du Cameroun et de la République centrafricaine (RCA). Ce nouveau projet prévoit, par ailleurs, de soutenir la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes notamment.

Cette phase 2 a été décortiquée lors d'un comité de pilotage du projet présidé par le directeur de cabinet du ministre des Postes, télécommunications et économie numérique, Franck Siolo. Selon ce dernier, tous les projets inscrits dans cette nouvelle phase avec la BAD vont être réalisés dans les délais, car les fonds sont disponibles.

Le Congo participe à hauteur de 21,8% dans ce financement qui devrait permettre de le relier, par fibre optique, d'ici fin 2019, au Cameroun et à la RCA. Si les études ont toutes été déjà réalisées, le Cab compte lancer un appel d'offres courant février pour recruter le constructeur du réseau, a affirmé le coordonnateur national du projet Cab, Yvon Didier Miéhakanda.

Ce nouveau programme permettra la mise en place d'un Datacenter pour une meilleure gestion et stockage des données numériques de l'ensemble du pays, et faciliter ainsi le e-gouvernement. Il prévoit de soutenir le développement du secteur postal par un projet « e-poste », et construire une technopole au Congo tout en permettant l'essor d'un écosys-

tème de services numériques. Dans son volet appui institu-

nancé par la Banque mondiale et le Congo pour les phases une

connectivité au niveau national et régional, à l'accroissement



Le comité de pilotage du CAB lors de l'examen des projets

tionnel, la phase 2 du Cab devra soutenir l'Agence de régulation des postes et communications électroniques, l'Institut national des aveugles du Congo, celui des jeunes sourds et l'université Marien-Ngouabi dont les travaux d'implémentation de l'internet ont été lancés.

Le projet Cab Congo est cofi-

et trois, puis par la BAD pour la phase deux. La première phase qui a débuté ses travaux en main 2015 arrive à son terme par l'interconnexion prochaine par fibre optique du Congo et du Gabon, en mars. Cette étape a coûté quinze milliards de FCFA. Le Cab vise à contribuer à l'augmentation effective de la

des services à large bande, à la réduction du coût élevé des télécommunications et technologie de l'information et de la communication sur le climat des affaires. Le projet veut participer à l'extension de la production des biens et services.

Quentin Loubou



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093
18, Avenue Emile Biayénda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre ville - Brazzaville
République du Congo

Tel. : 06 808 13 24/05 737 37 03
Fax: +41 22 739 7279

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE DEUX (02) AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance deux (02) avis d'appel d'offres à savoir :

1- Appel d'offres: N° HCR/BZV/UAL/AAO/002/2018-gdsa « Demande de proposition pour la fourniture du service d'entretien et de nettoyage des installations de l'UNHCR à Brazzaville et Bétou en République du Congo » ;

2- Appel d'offres: n° HCR/BZV/UAL/AAO/004/2018-gdsa pour la fourniture de l'assurance « Responsabilité civile automobile du parc du HCR au Congo » et « Corps de plaisance pour la flotte nautique du HCR au Congo ».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 28 février 2018 à 17 h 00.

Brazzaville, le 29 janvier 2018

Section Approvisionnements



RESIDENCE ARCHANGE A POINTE-NOIRE

Location des chambres équipées et climatisées avec un point cuisine
A partir de 10.000 Francs CFA
Contacts : 00242 06 652 75 29 / 06 820 00 73.

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Le sergent chef Ghislain Kevin Engambé informe les parents, amis, connaissances et les frères d'armes que le programme des obsèques de son grand frère Damase Mbossa, commandant à la Garde républicaine, survenu le 20 janvier 2018, à Brazzaville, se présente de la manière suivante:

vendredi 2 février: inhumation
9 h00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
9h 30 : honneurs militaires à l'Esplanade (derrière l'hôpital central des armées Pierre Mobengo;
10h: recueillement au domicile familial sis croisement de la rue Sangha et l'avenue Jean-Dominique-Okemba à Talangai ;
14h: départ pour le cimetière privé Bouka ;
16h: fin de la cérémonie.

M. Yannick Mbouma et la grande famille Etokabeka annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de la veuve Etokabeka née Caroline Tsono, décédée le 21 janvier 2018 à Brazzaville, se présente de la manière suivante: vendredi 2 février: inhumation
9 h00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;
10h: recueillement au domicile familial sis au 54 de la rue Mbakas, à Poto-Poto;
12h: messe de requiem en l'église Sainte-Anne;
14h: départ pour le cimetière privé Bouka;
16h: fin de la cérémonie.



PAIX DANS LE POOL

La mission d'appui technique de l'ONU déconseille le rachat des armes

Arrivés en terre congolaise depuis plus d'une semaine, les quatre experts des Nations unies ont présenté, le 1^{er} février à Brazzaville, le rapport de leur mission à Kinkala, sur le programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) envisagé pour une sortie de crise dans le département.

Les quatre fonctionnaires onusiens, notamment Thomas Kontogeorgos, Ntagahoraho Burihabwa, Glauca Marie Yoshiura Boyer et Cheikh Tidiane Mbodji ont présenté, à huis clos, leur rapport aux autorités congolaises. Selon le conseiller administratif et juridique du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Mathias Bakou, les experts des Nations unies se sont félicités des engagements des deux parties (gouvernement et pasteur Ntoumi) visant à mettre un terme à la crise du Pool. « Ils nous ont présenté le rapport pour que dans les jours à venir, notamment dans un proche avenir, le programme DDR puisse démarrer effectivement. Leur contribution ne consistera pas à l'achat des armes mais pour financer



Les deux parties pendant la présentation du rapport Adiac

les projets que les ex-combattants mettront en place », a-t-il expliqué à la presse, précisant que la date du démarrage du programme n'était pas encore connue.

Chargé de la démobilisation et désarmement au haut-commissariat, le colonel Pierre Mboungou-Mboungou, a, quant à lui, indiqué que la mission d'appui technique en vue de l'élaboration d'un programme DDR en République du Congo leur a fait des suggestions. « Ils nous ont dit ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, parce que par le passé nous avons déjà eu un DDR, il y a eu des bas et des hauts. Ils vont nous proposer des méthodes nouvelles, mais il était souhaitable

pour nous qu'on échange une arme contre une activité génératrice de revenus pour les ex-combattants. Il ne faut pas que nous achetions les armes détenues par des ex-combattants, parce que le phénomène pourra s'étendre jusqu'en RDC », a-t-il souligné.

Les deux parties ont également évoqué, a ajouté le colonel Mboungou-Mboungou, la situation des femmes qui accompagnaient leurs maris ou bien celles qui étaient aussi des Ninjas, notamment la question de leur réinsertion dans le cadre de la relance des activités agropastorales. À ce propos, il faut connaître leur nombre et le lieu où elles se trouvent, a-t-il dit.

Combien des ex-combattants à réinsérer ?

Actuellement, il est difficile de connaître le nombre des ex-combattants à réinsérer, reconnaissent les autorités qui disposent d'une base. « Ce qui est sûr, lors du premier DDR, la communauté internationale estimait à 5 000 les jeunes à réinsérer auprès du pasteur Ntoumi. Nous nous fondons en ce moment sur ce nombre. Il faut donc une mission de terrain pour savoir le nombre exact des ex-combattants à réinsérer. Sont-ils réellement 5 000, moins ou plus ? », s'est interrogé le chargé de la démobilisation et désarmement au haut-commissariat.

Plaidoyer pour la mise en place d'un fonds fiduciaire

Prenant acte du rapport présenté, le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas, a assuré la mission d'évaluation de la situation et de l'élaboration du programme DDR Congo, que tout cela sera mis en œuvre pour régler la question des conflits armés récurrents dans le Pool. D'après lui, la réus-

site de ce programme DDR nécessite la synergie avec les départements ministériels techniques tels que : la santé, l'éducation, les affaires sociales, le plan et la promotion de la femme. Chacun de ces ministères doit, a-t-il insisté, mener des activités le concernant dans les districts affectés. « Le haut-commissariat opte pour un fonds fiduciaire sur l'égide des Nations unies. Nous sommes-là pour aller jusqu'au bout, notre engagement est total et sans faille, le gouvernement est debout pour vite régler cette situation du Pool », a conclu Euloge Landry Kolelas.

Rappelons que le fonds fiduciaire est un mécanisme utilisé dans le domaine de la coopération pour mettre en commun des ressources qui proviennent de différents bailleurs de fonds, afin d'apporter une réponse rapide et commune aux différentes dimensions d'une situation d'urgence. La cérémonie de présentation de ce rapport s'est déroulée en présence des ministres en charge des questions des femmes, Inès Bertille Nefer Ingani, et du plan et de la statistique, Ingrid Olga Ebouka Babakas.

Parfait Wilfried Douniama

ORDRE DE MALTE FRANCE

Yann Baggio satisfait des actions menées au Congo

En séjour à Brazzaville, Yann Baggio a accordé une interview aux Dépêches de Brazzaville dans laquelle il exprime sa satisfaction aux activités de sa structure développées en République du Congo, notamment dans la ville capitale et le département de la Likouala.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Que peut-on retenir de l'Ordre de Malte France ?

Yann Baggio (Y.B.) : L'Ordre de Malte France est la section française de l'activité internationale de l'Ordre de Malte au niveau mondial qu'est l'Ordre souverain de Malte. C'est une association française qui rassemble des salariés, des bénévoles et des chevaliers de Malte pour agir au profit des personnes les plus pauvres dans le domaine de la santé. Son action est à la fois en France et dans les pays francophones.

L.D.B. : Quelles sont les activités que vous avez menées en dehors de la France ?

Y.B. : L'action de l'Ordre de Malte France se découpe en deux parties : la première en France dans le domaine médical à travers des soins dans les maisons médico-sociales, donc en faveur des personnes âgées dépendantes ou atteintes des maladies comme celle d'Alzheimer, des personnes qui sont handicapées, voire celles ayant des maladies particulières comme l'autisme qui affecte beaucoup de personnes. On s'occupe aussi des personnes qui sont dans la rue, sans ressources.

A l'étranger, l'Ordre de Malte poursuit son action dans le domaine hospitalier. Dans les pays francophones, notre action est essentiellement portée en Afrique noire, dans une vingtaine de pays, en Asie aussi dans les anciens pays franco-



Le président de l'Ordre de Malte France signant le livre d'or du Musée Galerie du Bassin du Congo

phones où nous agissons contre la lèpre. Les soins sont apportés à la rééducation et à la chirurgie nécessaires pour permettre aux lépreux de retrouver une vie sociale, d'être autonomes dans leur vie et de pouvoir réaliser ce qu'ils avaient perdu du fait de leur maladie.

Nous développons des activités dans le domaine des soins médicaux avec des hôpitaux, des dispensaires, des maternités que nous gérons nous-mêmes au travers d'un accord avec le ministère de la santé du pays dans lequel nous sommes installés. C'est en fait, une coopération entre l'Ordre de Malte et le ministère de la santé. Ce n'est jamais une action isolée de l'Ordre de Malte. Nous travaillons au service de la population en soutien à l'action que mène l'Etat dans son propre pays.

L.D.B. : Que peut-on savoir des interventions de l'Ordre de Malte au Congo ?

Y.B. : Nous menons deux programmes dans le pays dont l'un, plus ancien, à Brazzaville, dans un

démarré l'année dernière dans le département de la Likouala. C'est un programme visant à aider la population autochtone qui n'a pas accès aux soins. Notre objectif, c'est de développer pendant trois ans des centres de soins pour cette population, afin de lui permettre d'avoir un minimum de soins. Il faut savoir que ces peuples autochtones ont un taux de mortalité infantile deux fois supérieur à celui du reste de la population. Par ailleurs, on essaie aussi de les accompagner vers leur autonomisation à travers l'exploitation du miel de façon plus rationnelle et la récolte du poivre sauvage. En cultivant ce poivre, par exemple, ces derniers obtiendront des meilleurs résultats et pourront mieux le commercialiser et avoir plus de ressources pour leur autonomisation. Ce programme a été engagé avec les ressources de l'Ordre de Malte et de l'Agence française de développement.

L.D.B. : Quelles sont les raisons de votre visite à Brazzaville ?

Y.B. : Je suis venu à la demande de madame le ministre de la Santé qui voulait renouveler les accords que nous avons avec ce ministère ; de telle sorte que ceux-ci prennent plus d'importance et que la façon de travailler en commun soit écrite de manière plus ferme. Nous sommes contents de ces accords qui vont permettre de développer notre action et de l'inscrire dans la pérennité. Je suis aussi venu pour montrer que nous nous sommes installés pour travailler dans la perspective de développement. Dans les pays d'Afrique où nous opérons, nous sommes dans une perspective de coopération sanitaire de très long terme. J'ai été récemment à Dakar, au Sénégal, pour commémorer l'installation d'un hôpital qui y existe depuis cinquante ans. Nous sommes

au Bénin aussi depuis 1968 et c'est le cas de la plupart de nos hôpitaux. Nous travaillons au profit du pays, en accord avec le gouvernement et dans un souci de continuité. C'est ce message que je voulais réaffirmer en venant ici au Congo.

L.D.B. : Vous venez de visiter le Musée Galerie du Bassin du Congo. Qu'est-ce que ce lieu vous inspire ?

Y.B. : Je suis étonné de la qualité des pièces qui sont présentées. Je trouve que vous avez associé d'ethnographies tout à fait remarquables, des pièces historiques qui traduisent les différentes régions, une très grande variété. Il n'y a pas que seulement le Congo et la République démocratique du Congo, mais aussi d'autres pays. Je trouve que votre musée est riche et les pièces présentées sont de grande qualité.

L'autre chose que j'ai remarquée, j'admire les politiques d'ouverture à l'art moderne. Parce que l'art ancien, c'est bien de savoir le conserver, on a besoin de nos racines dans ce domaine. Je trouve bien qu'on puisse aussi mettre en valeur la création, l'inventivité de ces artistes. J'aime bien ce que vous avez fait. Je souhaite beaucoup de succès à tous ces artistes et à votre musée. Qu'il soit plus connu et puisse avoir un maximum de gens qui le visitent ; des gens qui habitent le Congo pour qu'ils retrouvent aussi leurs racines. La France a toujours été intéressée par cela. On a le musée du Quai Branly à Paris, je pense un des plus beaux dans le monde sur les arts, les arts anciens de ce pays. J'espère que le gouvernement du Congo utilisera vos compétences et vos pièces pour les mettre aussi en valeur au niveau national.

Propos recueillis par Christian Brice Elion

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Assemblée nationale va en guerre contre les « délinquants » économiques

À la faveur de l'ouverture de la deuxième session ordinaire dite administrative, le 1er février, le président de la chambre basse du parlement a donné mission à la Commission Economie, finances et contrôle budgétaire de son institution de se pencher sur les cas avérés de corruption.

Selon Isidore Mvouba, la commission Economie, finances et contrôle budgétaire aura pour missions, entre autres, d'interpeller les ministres de tutelle et d'ouvrir sans délai des enquêtes parlementaires, parce que, a-t-il poursuivi, le phénomène a gagné en ampleur au Congo avec des effets pervers et néfastes sur les finances publiques.

« Le Congo est classé au bas de l'échelle en 2017 en ce qui concerne le marqueur de perception de la corruption de Transparency International. Notre pays occupe, en effet, le 159e rang sur 177 pays, et dans l'indice Mo



Isidore Mvouba

Ibrahim de la gouvernance en Afrique, nous sommes classés 42e sur 54 pays », a-t-il indiqué.

Dans le même ordre d'idées, Isidore Mvouba a informé les députés que le Congo est menacé d'être exclu de nouveau de l'Initiative pour la transparence dans les Industries extractives dite processus de

Kimberley. Par ailleurs, le président de l'Assemblée nationale a reconnu que les structures anticorruption mises en place par le Congo n'ont pas fourni des résultats escomptés, au bout de plusieurs années d'exercice.

« Le gouvernement a mis en œuvre quelques solutions palliatives qui se sont

avérées malheureusement toutes inefficaces, à l'instar de la création des organes dédiés à ce problème comme la commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude ; le commissariat national aux comptes ; la Cour des comptes et les mécanismes de contrôle parlementaire de l'action gouvernementale », a-t-il expliqué, avant de rappeler que le phénomène devient panafricain, voire mondial, parce que, a-t-il renchéri, le dernier sommet de l'Union africaine qui vient de se tenir à Addis-Abeba a choisi pour thème générique la lutte contre la corruption.

La chambre basse salue l'accalmie dans le Pool

En outre, le président de l'Assemblée nationale a salué l'accalmie qui prévaut actuellement dans le département du Pool, en dépit, a-t-il noté, des actes de banditisme résiduels signalés ici et là, qui sont en voie d'être enrayerés.

La seule question, a-t-il déclara-

ré, qui vaille la peine d'être posée est : comment faire pour que ce qui s'est passé une fois de plus et une fois de trop dans le Pool ne se répète plus ? Isidore Mvouba propose une esquisse de solution : « Nous pensons humblement que seule une solution globale et inclusive est de nature à régler cette question qui touche plusieurs composantes, notamment les ninjas déconnectés et perdus ; la population déboussolée dont la situation mérite, entre autres, une prise en charge psychologique ; les jeunes plongés une fois de plus dans les profondeurs abyssales de l'analphabétisme et de l'ignorance ; les femmes qui ont été les victimes les plus exposées, maintes fois violées et humiliées ; le tissu économique du département complètement désarticulé et délabré, au moment où des projets importants et structurants étaient en cours de réalisation, ainsi que le cas Ntoumi en tant que tel comme un casse-tête chinois », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les collaborateurs du chef de l'Etat édifiés sur les enjeux de la Redd+

Le cabinet du président de la République a organisé, le 1er février, un atelier spécial pour sensibiliser les conseillers spéciaux, chefs de départements, directeurs centraux, hauts commissaires, attachés du chef de l'Etat, au niveau d'exécution et aux enjeux du processus de Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière (Redd+) au Congo. Un domaine dans lequel le président Denis Sassou N'Gusso s'investit pleinement depuis plusieurs années.

Quelque trois exposés ont été développés au cours de l'atelier par les experts de la Banque mondiale, du ministère de l'Economie forestière et des chercheurs de l'université Marien-Ngouabi.

Intitulé « Le programme Redd+ en trois phases », l'un des exposés animé par le coordonnateur national de Redd+, Georges Claver Boundzanga, a fait le point sur l'ensemble du processus Redd+ pour lequel le Congo a adhéré depuis 2008.

Le coordonnateur de Redd+ a signifié aux collaborateurs du chef de l'Etat que ce programme, qui a démarré réellement en 2013, est en bonne voie. Sur les trois étapes prévues dans ce processus, la première, dédiée à la préparation, est déjà bouclée. « La première phase du processus Redd+ est déjà bouclée. Nous avons été autorisés à amorcer la phase 2, consacrée à l'investissement, avant de conclure par celle des paiements. C'est à cette

étape que sera mis autour du chef de l'Etat, un véritable lobbying afin que les financements prévus dans le cadre de ce programme soient débloqués pour booster notre économie », a expliqué Georges Claver Boundzanga.

Développant, à son tour, le thème sur « Les tourbières congolaises », un enseignant chercheur de l'université Marien-Ngouabi a défini une tourbe comme étant un sol humide contenant d'importantes quantités de matière organique. Parmi les tourbières congolaises, selon ce chercheur, celle localisée dans le département de la Cuvette est la plus importante que celles qui existent dans la Likouala, la Sangha et les Plateaux.

Il a affirmé, par ailleurs, que l'ensemble de ces tourbières couvre une superficie totale de 54,700 km². En gros, il a été signifié aux conseillers du chef de l'Etat que le processus Redd+ au Congo s'exécute mieux que dans d'autres pays forestiers.

Pour le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Florent Ntsiba, cet atelier de sensibilisation à la Redd+ vient à point nommé.

« Pour les collaborateurs du chef de l'Etat, cet atelier a constitué une opportunité d'échange et d'enrichissement dont les bénéfices se traduiront par, entre autres, une assistance plus efficace au président de la République, un traitement plus élaboré des dossiers se rapportant à la lutte contre les changements climatiques et les mécanismes de financement y afférents », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

CONGO-BRAZZAVILLE

Claude Wilfrid Etoke nommé président du Groupement du patronat de la francophonie

L'homme d'affaires congolais est désigné pour un mandat de quatre ans. Sa mission à la tête de l'organisation patronale consistera à étudier et élaborer, avec le concours d'autres grands managers d'entreprises du monde francophone, de nouvelles stratégies managériales plus efficaces en vue de favoriser l'éclosion des entreprises privées de cet espace.

Patron d'un groupe de renommée internationale dénommé SARDP-Oil, membre du club des traders pétroliers africains, Claude Wilfrid Etoke a été nommé, le 20 janvier dernier, à Paris en France, par les membres du Groupement du patronat de la francophonie (GPF). Cette organisation patronale réunit plusieurs chefs d'entreprises privées issues des pays francophones.

Durant son mandat, qui court jusqu'en 2022, l'homme d'affaires congolais devra travailler avec objectif, avec pour mission fondamentale d'imaginer et de mettre en place un meilleur management de gestion des entreprises, capable de booster le développement du secteur privé de l'espace francophone.

Emu par la confiance que lui ont fait ses collègues patrons d'entreprises, Claude Wilfrid Etoke se dit confiant. Il promet, par ailleurs, de travailler sans relâche, pour garantir le positionnement des entreprises privées de l'espace francophone dans l'économie mondiale. « C'est un honneur pour moi de représenter notre organisation. Je remercie toutes les personnes qui ont fait le choix de me porter à la tête du GPF. Nous allons travailler afin de permettre à nos entreprises de confirmer leurs positions dans l'économie mondiale. Nous allons également continuer à se développer au niveau local », confiait l'heureux promu, dans les colonnes du journal «L'Œil d'Afrique».



Claude Wilfrid Etoke/Adiac

Manager bien connu dans le secteur privé africain, l'affairiste congolais dédie cette distinction à la jeunesse africaine, mais estime qu'elle s'inspirera de son parcours pour bâtir avec succès sa carrière professionnelle.

Rappelons qu'en mai 2015, en Côte d'Ivoire, le nouveau président du GPF avait reçu le prix du meilleur bâtisseur de l'économie africaine. Pour son leadership dans le continent, il a aussi bénéficié, en décembre 2016, à Bangui, en République Centrafricaine, d'une autre distinction de commandeur dans l'ordre national. Au plan national, Claude Wilfrid Etoke est le président directeur général de Eco-Oil Energie, une société privée de droit congolais, qui œuvre depuis quelques années dans l'agro-industrie.

F.O.

MOTS FLÉCHÉS N°162

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

HARMONIEUSE	BERCEAU DE BATEAU	EXPATRIATION	ÎLE DE TUNISIE	LE PREMIER CORDON À COUPER	COUVERTS DE MIE	ÉMANATION DE L'ONU
FONDANT	APPAREIL À PETIT ÉCRAN	PARTIE DE L'ŒIL	SOSIE NATUREL	ANCIENTE CAPITALE DE LA RFA	CHEVALIER SINGULIER	
MISE EN JEU				VENTILÉ		
BRIN LONG		ARTICLE ÉTRANGER	CREUSÉE			
		SE FANA	COLLÉE À LA POËLE			
BOLET			FILS D'ADAM		ABRÉVIATION À ROME	
NOURRIT L'OIE DE FORCE			POSSÈDENT		RELATIFS AU VENT	
		ANIMAL VOISIN DU PHOQUE				FIBRE TEXTILE
FEUILLETANT UN BOUQUIN			CLASSÉ DANS LES VERTS			
LAC ÉCOTSAIS			IMITER LA RAINETTE			
		IL ARRIVE À LA SUITE D'UN TIC		GENDRE DE MAHOMET		LA PREMIÈRE FEMME DU MONDE
		SE SERT		POUR LE CHANCEUX		
AVANT L'ÉGYPTÉ ACTUELLE	ÉLÉMENT D'UNE CHUTE		BUTTE			
	ABSORBENT					
		SALUT!			MILIEU AQUATIQUE	ON Y TRAVAILLE À LA CARTE
		HÉLÉ				
INCONTES-TABLE			ÉTAT BALTE			
PASCAL ABRÉGÉ			TOUJOURS À FAIT TENDANCE			
		COURBÉS		CONTRIBUTION		AVANCE D'ARGENT
		ONZE À LYON		ANCIEN ROYAUME ASIATIQUE		
ARPENT DE TERRE			EST-SUD-EST		NEPTUNIUM	
CACHÉS			CLASSEMENT		TIR PAR-DESSUS	
			ÉPREUVE À MOTO			BAS DE GAMME
			C'EST AVANT MIDI			
ENLEVÉE	ROI DE SHAKESPEARE			ÉLECTRODE POSITIVE		
			C'EST BON!		TEL UN PIED DIFFORME	

SUDOKU N°162

>FACILE

	8	2			6	
		2		4	8	5
			9	8	1	2
	9	3	6		5	7
1	5				2	8
	6	7		1	2	4
4		8	9	5		
	7	1	3		2	
3				7	8	

>MOYEN

				5		
1	2	3	4	5	8	
7			1	2	3	6
	8	5		1	4	
			2			
		3	4		1	5
3	6	7	4			2
	2	4	1	9	6	5
			8			

>DIFFICILE

		1	9			6
5		6	1		7	9
	3				1	2
				2	4	
2	7			3		1
		9	6			
	1	5				7
		2	3		1	5
4				6	2	

MOTS CROISÉS N°162

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Portait autrefois un canotier. - 2. Rapidement parcourus. Demi-douzaine. - 3. Soirées modernes. Passe sous silence. - 4. Sensibilité du photographe. Qui dure un an. - 5. Carotte ou navet. - 6. Enfant de Virginie. Fis la peau douce. - 7. Personnel réfléchi. Envoi intramuros. Xénon du chimiste. - 8. À cet endroit. Symbole du titane. Il est doté de solides mâchoires. - 9. Affirmé à tort. Mieux vaut ne pas en manquer. - 10. Un homme à chercher en permanence des histoires.

>VERTICALEMENT A. Celles-là n'ont aucun point commun. - B. Large ouverte au col. Permet la soudure. - C. Énormes dégâts. Fait face à La Rochelle. - D. On s'y rend difficilement à pied. Collège anglais. - E. Un mot qui ouvre bien des portes. Les archives de la télé. - F. Initiales pieuses. Scorpion d'eau. Infinitif. - G. Célèbre inconnu. Fleur de jachère. - H. Fils d'Abraham. Place de grève. - I. Monnaie du Cambodge. Orientait. - J. Restée en dehors.

MOTS À MOTS N°162

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① ROSE + LICE = C _ _ _ _ _ _ _
- ② RADE + ECOT = _ _ _ A _ _ _ _
- ③ CERF + EPAR = _ _ _ _ _ _ E _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°161

F	A	A	C	P	C
L	A	N	G	E	R
C	O	N	T	R	I
S	I	M	E	N	O
L	L	A	N	C	E
S	I	A	L	D	A
L	E	E	E	T	I
L	E	E	E	T	I
T	R	A	N	S	E
E	R	G	N	A	S
H	A	M	A	C	N
N	E	G	O	C	I
L	I	E	E	A	E
M	E	M	I	R	S
L	E	G	S	N	E

MOTS CROISÉS N°161

E	P	I	S	C	O	P	A	L	E
C	A	M	E	P	A	L	E	S	
H	I	P	S	E	R	I	N	E	
E	S	O	P	E	E	N	A		
L	T	A	M	I	S	E	R		
O	P	B	A	L	A	D	O		
N	O	N	S	T	O	P	U	S	
N	E	T	E	T	A	G	E	S	
E	G	O	S	E	P	A	L	E	
R	O	N	D	S	E	N	S	E	

SUDOKU N°161

6	2	7	3	1	8	4	5	9
4	3	1	9	5	6	8	2	7
5	8	9	7	2	4	6	3	1
2	1	6	5	3	9	7	8	4
9	4	3	6	8	7	2	1	5
8	7	5	2	4	1	3	9	6
3	9	2	4	7	5	1	6	8
7	6	8	1	9	3	5	4	2
1	5	4	8	6	2	9	7	3

7	8	4	3	2	9	6	1	5
5	2	9	1	4	6	8	7	3
3	1	6	5	8	7	2	4	9
2	6	8	4	3	5	7	9	1
9	3	7	2	6	1	4	5	8
1	4	5	7	9	8	3	6	2
4	7	3	9	5	2	1	8	6
8	5	2	6	1	4	9	3	7
6	9	1	8	7	3	5	2	4

1	5	2	9	4	7	3	6	8
4	7	3	8	6	5	1	2	9
9	6	8	2	3	1	5	7	4
2	1	9	6	7	8	4	5	3
6	3	4	1	5	9	2	8	7
5	8	7	4	2	3	6	9	1
7	2	1	5	8	4	9	3	6
3	9	5	7	1	6	8	4	2
8	4	6	3	9	2	7	1	5

MOTS À MOTS N°161

1/ RÉSOUDRE - 2/ THÉRAPIE - 3/ ÉNAMOURÉ.

DIABLES ROUGES

Barthélémy Ngatsono pense à l'avenir de son groupe après l'élimination au Chan

En conférence de presse le 1er février à Brazzaville, le sélectionneur de l'équipe nationale A', quart-de-finaliste du Championnat d'Afrique des nations (Chan), Maroc 2018, a évoqué un plan de suivi de ses poulains pour maintenir la flamme. Il est, par ailleurs, revenu sur l'élimination en apaisant la polémique sur le fameux penalty manqué.

Journalistes et membres du staff technique, notamment le sélectionneur Barthélémy Ngatsono, ont été d'accord sur le fait que le parcours des Diables rouges, à la 5^e édition du Chan, n'a pas été mauvais. Le onze national n'a pas perdu de match en phase de poules et sa défaite face à la Libye ne s'est pas dessinée au temps réglementaire mais à l'épreuve hasardeuse des tirs au but. Aussi, en quatre confrontations, l'équipe n'a encaissé qu'un seul but. Une belle aventure saluée par la majorité des Congolais même si l'élimination a été quelque peu mal digérée.

Après ce brillant parcours au Chan, l'ossature des Diables rouges locaux ne pourrait plus être la même. Certaines sources annoncent le départ de Junior Makiessa pour la Libye et de Barel Mouko pour Daring Club Motema Pembe, en République démocratique



Le sélectionneur Barthélémy Ngatsono en conférence de presse/credit photo Adiac

du Congo. Peut-être que dans les prochains jours d'autres joueurs pourront prendre la route de l'étranger pour poursuivre leur carrière. Barthélémy Ngatsono pense que la flamme allumée au Maroc ne doit pas s'éteindre. Il faut tenir dans la durée par un suivi minutieux de ces talents

pour qu'ils ne se dispersent et ne soient pas perdus de vue.

L'entraîneur de l'équipe nationale locale a donc prévu un programme de suivi qu'il faudra mettre en place sous peu. Il s'agira de poursuivre la détection. L'opération se fera sans trop de difficultés puisque le championnat

national d'élite ligue 1 vient de débiter. « Toutes les deux semaines, nous procéderons aux regroupements, pour prendre les jeunes en main, leur faire conserver les acquis et les préparer de façon à relever les défis qui nous attendent », a expliqué Barthélémy Ngatsono, faisant allusion, entre autres, au Chan 2020. Ceux qui partiront doivent être remplacés. « Nous devons savoir quels joueurs prendre à quels postes. Nous pouvons les changer au fil du temps, selon qu'ils sont en forme ou en méforme. La liste sera donc permanemment ouverte », selon le sélectionneur.

Le tir au but manqué

L'élimination des Diables rouges est venue du coup de pied hors cadre du gardien et capitaine, Barel Mouko, lors des tirs au but. L'entraîneur a souligné que le penalty n'est pas aussi facile qu'on le croit. « Cela peut arriver à tout le monde. Le penalty est un exercice très délicat. N'oubliez surtout pas que Barel Mouko a fait une bonne compétition », a rappelé Barthélémy Ngatsono. Le public sportif congolais ne doit donc pas oublier que leurs idoles, tant adulées sur le plan mondial, ont aussi manqué des penalties dans des mo-

ments aussi cruciaux.

Le sélectionneur a, par ailleurs, expliqué qu'aux entraînements, un grand travail a été fait sur les tirs au but. En une séance, chaque joueur a eu dix-huit tirs au but sur les trois gardiens. Les statistiques, qu'il n'a pas hésité à montrer à la presse, ont été élaborées. Barel Mouko faisait partie de ceux qui avaient le mieux réussi l'exercice. Face à la Libye, avant l'épreuve, le staff technique a dressé deux listes de cinq tireurs chacune. Barel Mouko était inscrit sur la seconde. « Pendant que l'arbitre nous faisait appel pour débiter la séance, deux tireurs inscrits sur la première liste ont désisté. Psychologiquement, on ne pouvait donc pas leur mettre la pression. C'est ainsi que le gardien s'est retrouvé sur la première liste », a révélé l'entraîneur des Diables rouges A'. Il devait tirer en dernier, mais là encore, il y a eu désistement et il fallait donc permuter. La pression a germé le doute et l'hésitation en certains tireurs.

« Lors de ce Chan 2018, Barel Mouko n'a pas démerité », a-t-il insisté, en soulignant que les leçons de cette élimination, en quarts de finale de la compétition continentale réservée aux équipes nationales locales, ont été tirées.

Rominique Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : le football congolais, à la lumière du Chan 2018

Le Congo a quitté la Chan (Championnat d'Afrique des nations) après le match de quart de finale, perdu aux tirs au but contre la Libye, dimanche 28 janvier dernier. La prestation des Diables rouges, au cours de cette compétition, est mitigée. Pour eux, le chemin reste encore long pour rivaliser avec les exploits de ceux qu'on appelait « Les Brésiliens de l'Uam ». La différence entre ces deux générations se situe au niveau du talent intrinsèque et de l'investissement physique et mental des acteurs. Toutes choses évanouies dans le temps. La tradition des « Brésiliens de l'Uam », portée, des années après, par Congo-Sports (Diables rouges), a abouti à la victoire du Congo, lors de la 8e Coupe d'Afrique des nations, et deux ans plus tard, à celle du Cara, en Coupe d'Afrique des clubs champions. Que s'est-il passé depuis cette époque ?

À l'évidence, la passion a disparu. Passion des dirigeants, passion des joueurs pour le football. Même la fierté de se parer du maillot de l'équipe nationale n'existe plus. Ceux qui ont porté à bout de bras cette discipline sportive en 1962 (coupe des Tropiques), 1965 (Premiers Jeux africains, 1972 (CAN), et 1974 (Coupe d'Afrique des Clubs) n'avaient rien des capitaines d'industrie qui gèrent le football actuel dans le monde. Ce sport est, alors, au Congo, l'œuvre de dirigeants pas fortunés du tout. Flavien Bongo, Jacques Ndinga, Makoundia, Service Etienne, Lokoua, Ehouango, Pascal Kakou, Mangaphout, Yhomby-Opangault, Me Gomes, Clotaire Okoumou, Dos Santos, Sita, etc., dirigeants des différentes équipes de football congolais, avaient la passion chevillée au corps. Avec leurs revenus, ils ont contribué aux succès du football congolais au plan continental. Pour les

joueurs, le football était un hobby, sous-tendu par la passion. À une certaine époque, les Mulélé, Wamba-La-Josée, Tostao, Miéré Chine et autres jouaient, le matin au foot-pelote, et l'après-midi au stade Eboué, au football d'élite. Preuve de leur abnégation et de leur passion, ils allaient aux entraînements à pied, parfois transportés par un supporter sur une Peugeot BB, scooter en vogue, alors. Pas de prime de match, mais la passion comme viatique. Les supporters faisaient des kilomètres à pied pour se rendre au stade. C'était le football-passion. Tout ceci est remis au grenier des souvenirs.

Aujourd'hui, tout est affaire de sous. L'argent, encore, toujours l'argent. J'ai rencontré, récemment, un grand entraîneur de renom qui a officié au Congo. Il m'a avoué qu'un dirigeant du football congolais lui avait demandé la rétrocession d'une partie de ses émoluments. Il avait évidemment refusé. Ce refus avait contribué à la dégradation de leurs relations et rendu délicat son office au Congo. Une chose est sûre, depuis des années, la gangrène s'est installée dans le milieu du football. Du côté des joueurs, il est fréquent, sans avoir foulé le terrain, qu'ils exigent le paiement des primes de match, oubliant qu'une prime est, en fait, une rémunération accordée à un salarié, ici le footballeur, à titre de récompense, c'est-à-dire, un bien moral ou un objet matériel que l'on reçoit en témoignage d'une satisfaction de la part d'un tiers, ici, l'Etat. La vénalité a phagocyté la raison et la fibre patriotique. Tout est désormais, dans le monde du football, assujéti à l'argent. Finie la passion, fini le jeu.

Ce n'est donc pas sans raison qu'Hugues Ngouélondélé, le nouveau ministre des Sports et de l'éducation phy-

sique, déclarait récemment : « Quand on a touché le fond, on ne peut que remonter ; à condition de s'en donner les moyens. La formation, dans sa dimension pédagogique, sportive et éthique est la priorité de mon action à la tête du département dont j'ai la charge. Pour cela, collectivement, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace et le sport sera sauvé ». Citant Gilles Henry, dans son « Petit dictionnaire des expressions nées de l'Histoire », le ministre des Sports rappelait que cette citation était de Danton. Georges Danton naquit à Arcis-sur-Aube en 1759, et après des études de droit à Paris, s'inscrit au barreau de la capitale. C'était un redoutable orateur. Il fut élu substitut au procureur de la Commune après un exil en Angleterre ; siégeant à la fois au Conseil exécutif et à la commune insurrectionnelle, Danton sut garder le sang-froid nécessaire à l'approche des Prussiens. Face à l'invasion, il empêcha le gouvernement de quitter Paris, envoya en province des commissaires chargés de galvaniser les énergies et surtout de recruter des volontaires, fit enfin arrêter 3000 suspects dans la capitale. Le 2 septembre 1792, il convoqua les volontaires au Champs de Mars puis prononça à l'Assemblée ces paroles : « le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis de la patrie. Pour vaincre, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours, et la France est sauvée ».

Hugues Ngouélondélé devra faire preuve de sang-froid, d'audace et galvaniser les énergies pour la reconstruction du sport congolais, en général, et du football, en particulier. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu